

Département de l'ORNE
Territoire n° :

Nom Massif :

Identifiant cynef :

Article L 425-1 du code de l'environnement

**NOUVELLE DEMANDE
DE PLAN DE CHASSE GRAND GIBIER
Campagne de chasse 2018-2019**

I – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

IDENTITE DU DETENTEUR DU DROIT DE CHASSE

Qualité : propriétaire locataire autre : _____

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

.....

.....

Tél.

Port. @ :

IDENTITE DU DEMANDEUR

Qualité : détenteur du droit mandataire du détenteur du droit de chasse
Propriétaire s'étant réservé la souscription de la demande ou son mandataire

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

.....

.....

Tél.

Port. @ :

II – TERRITOIRE DE CHASSE

Communes

Nature	Bois et forêts	Landes et Fiches	Surface Agricole	Etangs	TOTAL
Surface					
Dont soumise au régime Forestier					

III - JUSTIFICATIF DU PLAN DEMANDE

Espèces (le cas échéant préciser le sexe et l'âge) Effectif des animaux estimé au 15 Février	Cerf		Biche		Daguet		Jeune Cerf Jeune Biche		Chevreuil		Daim		Mouflon	
	Maxi.	Mini.	Maxi.	Mini.	Maxi.	Mini.	Maxi.	Mini.	Maxi.	Mini.	Maxi.	Mini.	Maxi.	Mini.
Bilan du plan de chasse précédent														
Attribués N-1														
Prélevés au moment de l'envoi														
Nombre d'animaux souhaités														

Commentaires :

.....

A le Signature du demandeur

Demande liée à des dégâts avérés ou prévisibles sur régénération forestière :

Surface concernée : Essence : Age de la régénération : Protégée : Oui Non

Justificatif fourni (projet de reboisement, extrait du PSG, ...) dont localisation obligatoire (extrait de carte IGN + cadastrale) :

N.B. : toute demande non convenablement justifiée ne sera pas étudiée.

Autres commentaires :

IV - PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

AVIS	de la Fédération													
	de l'ONF													
	de la DDT													
Propositions de la Commission Départementale														
Observations complémentaires :														
- de la Fédération des Chasseurs														
- de l'Office National des Forêts														
- de la Direction Départementale des Territoires														